

Vincent Regnault, Avocat
Chef de service
Affaires réglementaires et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3102
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : vregnault@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com

PAR SDÉ ET PAR MESSAGER

Le 5 novembre 2013

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, Place Victoria - bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande ré-amendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1er octobre 2013
Phase - 3
Notre dossier : 312-00655
Dossier Régie : R-3837-2013

Chère consœur,

Nous avons pris connaissance de la décision procédurale D-2013-170 qui fixe l'échéancier de la phase 3 dans le présent dossier. Nous constatons que la Régie a fixé au 20 décembre la date limite pour la transmission des demandes de renseignements à Gaz Métro. Considérant la période des Fêtes qui débute la journée même mais surtout que la fin décembre et le début janvier sont consacrés en majeure partie à la fermeture du trimestre qui sollicite fortement l'équipe des budgets et de la comptabilité, Gaz Métro demande respectueusement que la date limite du 20 décembre soit devancée au 13 décembre dans la mesure où cela serait possible. De cette façon, il nous apparaîtrait plus envisageable d'être en mesure de respecter la date limite du 21 janvier 2014 afin de transmettre les réponses de Gaz Métro aux demandes de renseignements reçues.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Vincent Regnault

Vincent Regnault
VR/mb